

# BULLETIN COMMUNAL

N°29

Janvier 2017

# ERQUEVILLON



# Sommaire

	Page
Le mot du maire	3
Budget Communal	4
Inauguration de l'école de la Fresse	6
Portes ouvertes à l'école de la Fresse	7
Commission des forêts	10
Aménagement du village (commission travaux)	11
Les cérémonies de l'année 2016	15
Les Manifestations dans notre commune en 2016	17
Le Tour de France 2016	20
CCAS - La loi NOTRe est en vigueur	24
Le pH ou point d'équilibre acido-basique...et l'acidose	25
Nouvelles consignes de tri pour les bacs bleus Calendriers des collectes 2017	29
L'histoire du foyer rural d'Equevillon Compte-rendu de l'assemblée générale du foyer rural	31
Etat civil	34
Recensement de la population 2017	36
Recensement Citoyen Obligatoire	37
Repas des Anciens	38

Réalisation du bulletin :

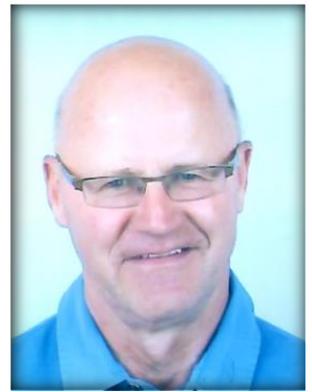
Gérard AUTHIER, Marcel BAVEREL, Marcel DONIER-MEROZ, Mario GILABERTE, Claude GOYDADIN, Christine MASSON, Michel Oudet, Maurice PETETIN, Jacques SCHNEITER, Bernard VOINET.

Relecture : Martine CATTENOZ, secrétaire de mairie.

Mise en page : Mario GILABERTE

Impression : ESTIMPRIM Champagnole

# Le mot du maire Gérard Authier



Le bulletin communal s'inscrit comme l'événement attendu dans la vie du village. Il est comme le cairn que rencontre le randonneur dans ses pérégrinations ; en effet il relate les événements de l'année écoulée et par ces quelques lignes vous informe sur ce qui va jalonner l'année qui s'annonce.

2017 s'ouvre avec la mise à disposition de la totalité du sentier piétons VTT qui relie désormais Equevillon à Champagnole (un accord de principe s'ébauche pour que Champagnole délimite le bord de route « bande blanche » et améliore l'accotement afin que, même chaussé légèrement, chacun puisse marcher correctement le long du bord de la route).

En mars/avril s'ouvrira le chantier de notre nouvel Espace Culturel et Convivial ; les meilleures conditions semblent réunies pour mener à bien les travaux.

Du point de vue sécurité et en particulier dans la lutte contre la vitesse excessive, nous avons rencontré les techniciens de la DDT et des pistes intéressantes sont à l'étude. Vous remarquerez que ces dépenses sécuritaires, toujours trop élevées, ne seraient pas nécessaires si chacun voulait faire un effort ; cela grève forcément d'autres développements....

L'emplacement réservé devant l'ancien garage AUCLAIRE sera aménagé en parking comme initialement prévu.

Notre lotissement peine à voir le jour faute de rencontrer un lotisseur/promoteur, mais rien n'est perdu...

D'autres travaux plus ponctuels seront réalisés : bancs le long de la route de la groisière, marquage routes et parkings, débroussaillage...

En ce qui concerne la fusion des Communautés de Communes, le grand regroupement annoncé par la Préfecture dans la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) qui devait voir l'association Arbois-Poligny-Salins-Champagnole et Nozeroy n'aura pas lieu, nous allons fusionner avec Nozeroy dans un premier temps : nouvelle dénomination « Champagnole-Nozeroy-Jura ». La mise en place est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Des évolutions se profilent, vous en serez régulièrement informés.

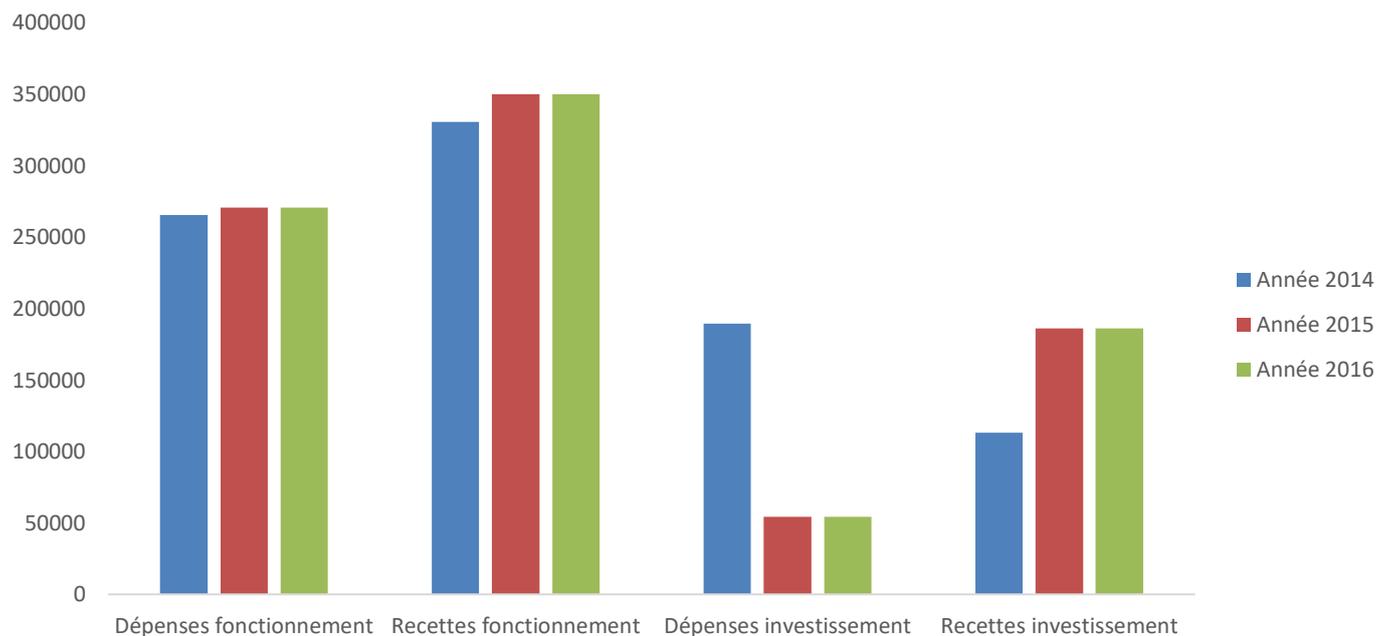
Le monde évolue : notre pays, notre région, notre département, notre territoire n'échappent pas à ces transformations. Nous ne pouvons pas rester au bord du chemin. L'important est de prendre le train ; notre nécessité est d'être toujours en réflexion, anticiper les choses importantes, les travailler, les décortiquer, faire des propositions qui nous ressemblent, qui nous font échapper à l'anéantissement de notre état d'esprit.

Mettre un terme à ce propos est difficile tant les perspectives qui se dessinent sont exaltantes.

Aussi en ce début d'année, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé et je souhaite à celles et ceux qui ont traversé ou qui doivent affronter les affres de la vie tout le courage pour y faire face.



## Evolution des budgets



## Les taxes communales et intercommunales (en%)

T.E.O.M : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Type de taxes	Année 2013				Année 2014				Année 2016			
	Commune	Com-com	Départ.	T.E.O.M.	Commune	Com-com	Départ.	T.E.O.M.	Commune	Com-com	Départ.	T.E.O.M.
Taxe d'habitation	3,23%	10,36%			3,23%	10,36%			3,23%	10,36%		
Taxe foncière Prop.Bâtie.	8,00%		24,36%	7,62%	8,00%		24,36%	7,15%	8,00%		24,36%	6,80 %
Taxe foncière Prop.Non Bâtie.	19,39%				19,39%	1,31%			19,39%	1,31%		

Mario Gilaberte

# SIVOS Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

## Inauguration de l'école de la Fresse

Suite au Regroupement Pédagogique Intercommunal qui regroupait les écoles d'Equevillon, Saint Germain en Montagne, Vannoz, le Pasquier et Le Moutoux, le SIVOS de la Fresse a été créé.

Compte tenu de la vétusté des locaux scolaires, il a été décidé la construction d'une nouvelle école. Initiée par le SIVOS puis par la communauté des communes, suite à sa nouvelle compétence scolaire, cette dernière a repris le dossier en tant que maître d'ouvrage.

Le cabinet d'architecture Barreau a été chargé de la maîtrise d'œuvre. Le bâtiment se compose de 4 salles de classe, d'une salle de motricité, d'une salle de repos, d'une bibliothèque centre documentaire, d'un bureau de directrice/salle profs, d'une 5<sup>e</sup> classe pour une ouverture éventuelle.

Coût total du projet : 1 948 928 € TTC.

Remboursement du FCTVA : 307 176 € (15.761 %)

Subvention de l'Etat DETR : 631 526 (40%)

Financement des 5 communes : 505 113 €

Autofinancement par la com.com : 505 113 €



Notre commune de 626 hab. a versé au titre du fonds de concours 96 109 € en 2015 et 93 658 € en 2016.

Les équipements intérieurs financés par le SIVOS (au prorata du nombre d'habitants de chaque commune) sont d'un total de 67 846 € TTC.

Le SIVOS a réalisé un prêt de 80 000 € au taux de 1,55 % sur 10 ans pour couvrir le financement de tous les équipements des salles.

Les coûts de fonctionnement sont répartis en fonction du nombre d'élèves de chaque commune.

Actuellement, il y a 4 classes, 6 enseignants et 106 élèves.

Cette inauguration s'est déroulée le 23 avril 2016 en présence des autorités préfectorales, départementales et communales. Cependant, il est à noter l'absence de responsables de l'académie et du corps enseignant ; chacun se fera sa propre opinion sur cette défection.



Extrait du discours du Président du SIVOS, M. Gérard Authier, Maire d'Equévillon :

« Après une gestation difficile et un accouchement délicat, nous sommes fiers de vous accueillir dans cette nouvelle école. Cette réalisation affirme la volonté de maintenir une dynamique en milieu rural et démontre l'imbrication de toute une population acteurs, décideurs, entrepreneurs.

Au-delà de cette symbolique, l'œuvre nous renseigne et nous enseigne le chemin à emprunter pour aller de l'enfant vers l'homme. L'école nous fait découvrir la vie en société, nous apprend à maîtriser notre main, pour écrire, dessiner, découvrir les mots, leur sens, leur richesse, se familiariser avec les nombres ouvrant ainsi un champ d'investigation. Avec la découverte des sciences, de l'histoire, de notre monde élargissant notre cercle habituel avec ses assises solides, l'enfant va poursuivre son cursus scolaire. L'école s'affirme comme la base, la pierre angulaire de la construction sociétale, le développement de l'intellectualisation.

A l'école, l'enfant sort du cocon familial, découvrira l'égalité, la fraternité, le vivre ensemble, la laïcité.

Ici notre devise républicaine prend tout son sens, c'est pour cela que l'école de la République doit être l'excellence »

Ce discours se termine par un remerciement à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et à la réalisation de ce projet.

Marcel Donier-Meroz



# Portes ouvertes à l'école de la Fresse

Pour cette journée « portes ouvertes » du samedi 23 avril 2016, la population était invitée. Elle a suscité une grande curiosité pour visiter cette superbe réalisation.

Quel plaisir de découvrir des locaux flambants neufs, peints et meublés avec goût et équipés des dernières technologies !



Combien de grands enfants et aussi d'adultes auraient désiré travailler et apprendre dans ces agréables conditions !

Nos charmantes têtes blondes ou autres trouvent réunis tous les ingrédients pour réaliser un bon travail avec toutes les chances de réussite.





Un seul bémol à tout cela, c'est l'absence du personnel enseignant pour accueillir les visiteurs, leur expliquer la destination de chaque salle, leur faire découvrir les nouvelles technologies d'enseignement avec les nouveaux équipements et aussi, surtout, leur communiquer leur enthousiasme de travailler dans ces nouveaux bâtiments. C'est regrettable !

Il est vrai que c'était un samedi !!! Dommage, dommage....

Marcel Baverel

### **HISTOIRES DROLES :**

Des journalistes partent faire un reportage à Jérusalem. Ils filment un peu partout et arrivent au Mur des Lamentations. Après avoir interrogé les gens aux alentours, ils se dirigent vers un vieil homme qui a prié longuement...

- Bonsoir Monsieur, vous venez souvent prier au Mur des Lamentations ?

- Oui Messieurs, je viens ici tous les soirs depuis plus de 40 ans.

- Et pour quoi priez-vous ?

- Je prie pour tout : pour la fin de la guerre dans le monde, pour que la famine cesse, pour endiguer les maladies, la misère, la malnutrition...

- Vous priez vraiment pour tout cela ?

- Et bien plus encore... je prie pour la préservation de la planète, je prie pour ma famille, je prie pour mes amis, je prie pour l'humanité, je prie pour qu'on trouve une solution aux problèmes humains, à la pollution, aux maladies...

- Et qu'est-ce que cette prière vous apporte ?

- Peu de choses... j'ai l'impression de parler à un mur !

Un autobus emmène des politiciens à congrès. L'autobus quitte la route et s'écrase contre un arbre dans le pré d'un vieil agriculteur.

Le vieil agriculteur, après avoir vu ce qui s'est passé, se rend sur les lieux de l'accident. Il creuse alors un trou et enterre les politiciens. Quelques jours après, le shérif local passe sur la route, voit l'autobus écrasé, et demande à l'agriculteur où sont passés tous les politiciens. Le vieil agriculteur lui dit qu'il les a tous enterrés. Le shérif demande alors au vieil agriculteur, "Étaient-ils tous morts ?"

Le vieil agriculteur répond, "Ben, certains parmi eux disaient qu'ils n'étaient pas morts, mais vous savez comment mentent les politiciens."



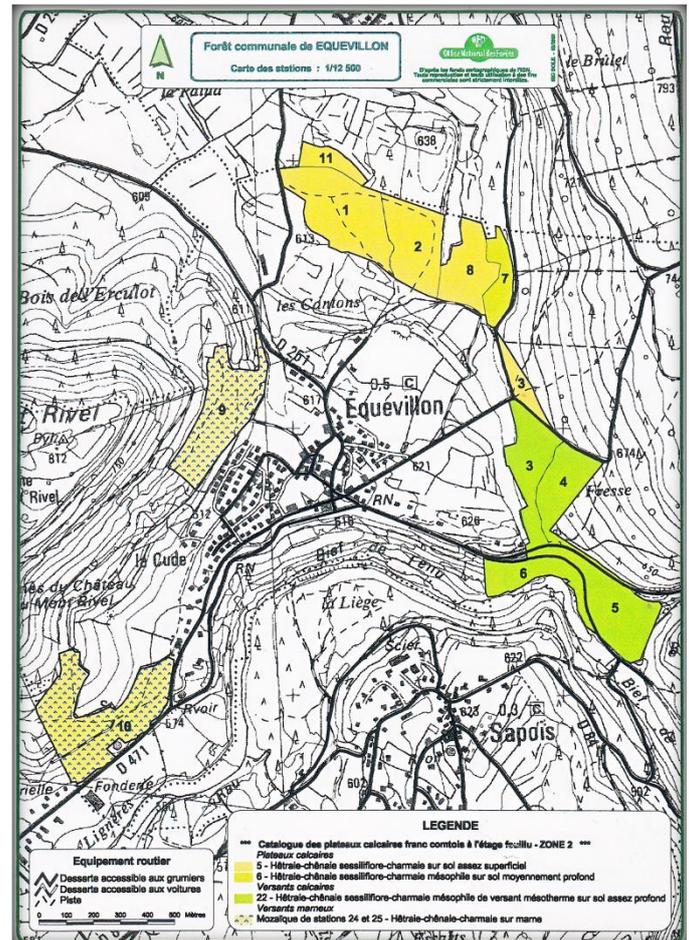
# Commission des forêts

## Parlons forêts...

La période de l'affouage a débuté le 15 novembre et se terminera le 30 avril 2017. A l'issue de cette période, les 6 parcelles situées le long du chemin du Mont Rivel devraient avoir été exploitées.

En ce qui concerne les travaux forestiers prévus en 2016 :

- Le nettoyage des petits sapins situés dans la parcelle 1 a été effectué
- Le cloisonnement à l'aide d'un broyeur dans la parcelle 11 a été fait par l'ONF
- Le broyage partiel et la plantation de 250 sapins dans la parcelle 3 ont été effectués par l'ONF



Enfin, après le nettoyage complet effectué le long du chemin de Serseau, nous y avons fait replanter 850 épicéas par la société Roche.

Le montant total de ces travaux s'élève à environ 2 400 euros.

Jacques Schneiter

## Enigmes :

**Enigme 1 :** G V Q O P I D L N

Que signifie la suite de lettres précédente ?

**Enigme 2 :** Une pièce sans fenêtre dispose d'une lumière. Trois interrupteurs sont placés à l'extérieur de cette pièce. Sachant que les trois interrupteurs sont en position 'off' et qu'on n'a le droit d'entrer qu'une fois dans la pièce, comment savoir quel est l'interrupteur qui allume cette lumière ? Précision : on ne peut pas laisser la porte ouverte, on ne peut pas se faire aider de quelqu'un et la porte ne contient pas de vitre.

**Enigme 3 :** Où trouve-t-on samedi avant vendredi ?

**Enigme 4 :** Comment appelle-t-on un ascenseur au Japon ?



# Aménagement du village

(Commission des travaux)



Comme chaque année, des travaux ont été réalisés par nos employés communaux Daniel et Cyril et des entreprises sur la commune :

## - Travaux de déboisement

De gros travaux de déboisement ont eu lieu au début de l'année 2016 sur le coteau qui sépare la route des Sapins de la départementale 471 Champagnole Pontarlier. Ces travaux ont été réalisés par toute une famille très courageuse de notre village. C'est à la force des bras que ces braves gens ont abattu, débité, élagué, remonté les grosses sections, puis brûlé les branchages, laissant place nette et propre dans le respect de la nature.



C'est aussi, avec les notions de prudence qui s'imposaient par la circulation intense de la route du bas qu'il fallait composer pour mener à bien cette opération délicate et ce fut chose faite, bravo à eux !!

Cette réalisation a satisfait certains riverains mais pas tous, et elle n'a pas fait l'unanimité du reste de la population de notre village, certains déplorent l'insécurité en cas de sortie de route, d'autres critiquent l'aspect dépouillé du coteau. Vivement que dame nature travaille au repeuplement de ce désert avec la pousse active des buissons, des bosquets et du feuillage pour absorber et diminuer les bruits de circulation des véhicules sur la départementale 471...



Marcel Baverel

- En mars 2016, il a été réalisé 13 poubelles de couleur verte du plus bel effet disposées en plusieurs endroits de notre village, sur les places, rues, carrefour, chemin piétonnier, stade ou autres. Elles remplacent et s'ajoutent aux anciennes poubelles plastiques bien vieillottes et toutes cassées. Ce sont de belles réalisations qui améliorent la qualité du regard sur nos rues. Tout cela a été réalisé et mis en place après peinture par Joël Rouget et nos employés communaux. Grand merci à eux.



Marcel Baverel

**Bureau du secrétariat de la mairie.**

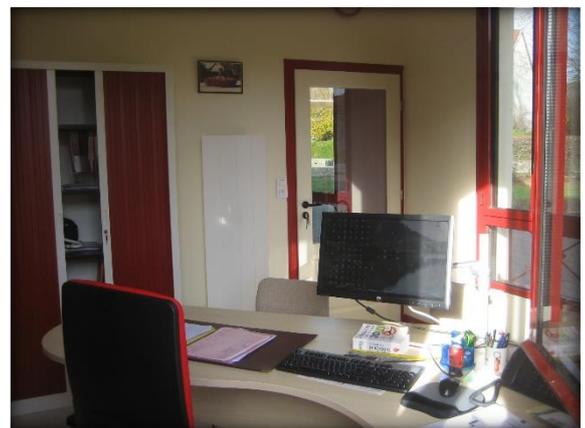
Le bureau du secrétariat de mairie a été déplacé dans le bureau de Monsieur le Maire situé en face.

C'est une pièce plus grande et plus conviviale avec deux fenêtres qui apportent un éclairage naturel.

Le remplacement de la porte côté hall a été nécessaire pour être conforme à la loi handicap.

Les travaux de menuiserie et d'électricité ont été réalisés par des entreprises. Peinture et mise en place du mobilier ont été assurées par les employés communaux.

C'est une belle réalisation, un lieu agréable pour accueillir le public dans le confort. Les tons de peinture bien choisis assurent un bien être lumineux et chaud, c'est appréciable pour la secrétaire de mairie et également pour les autres membres de la municipalité.



Marcel Baverel

- **Suite du chemin piétonnier.**

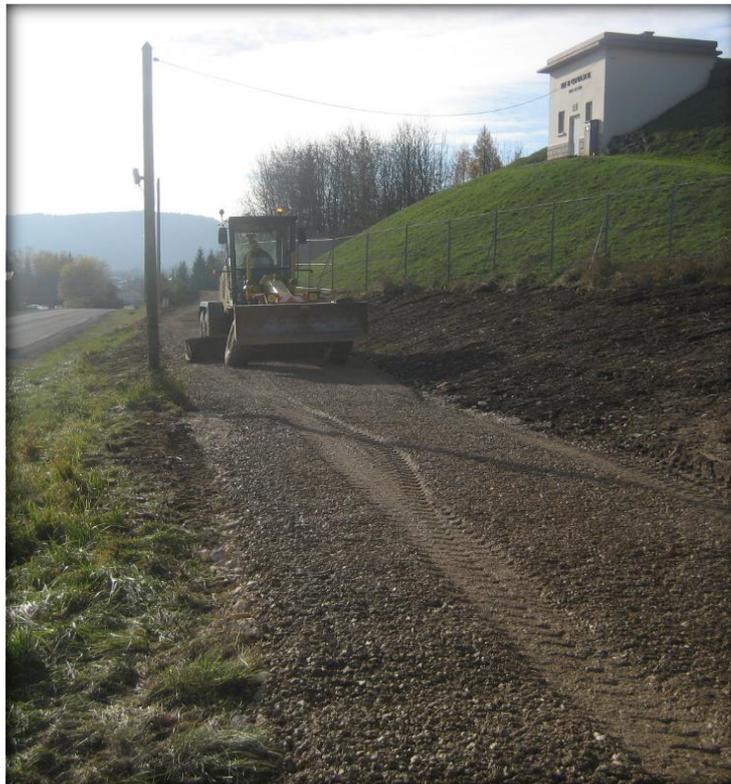
La poursuite du chemin piéton vient de se terminer par le goudronnage de la piste.

En 2015, les travaux de déboisement et d'abattage des arbres ont été réalisés ainsi que l'entrée vers le réservoir d'eau et également la sortie à la limite de Champagnole. Il a été nécessaire de déplacer deux clôtures pour permettre le passage assez large de cette piste piéton.

Fin 2016 les travaux de terrassement ont commencé.

Les contraintes de la ligne souterraine et les canalisations d'eau pour le réservoir de Champagnole étaient à prendre en compte pour mener à bien ce chantier.

Ce fut chose faite grâce à la compétence de l'entreprise BENETRUY, spécialiste en la matière et déjà maître d'œuvre pour la première partie de ce chemin.



Les fossés et évacuations de l'eau de ruissellement furent respectés.



Un enduit bicouche met la touche finale à cette belle réalisation.



Des plots et un panneau empêchant la circulation des véhicules à moteur ont été installés. Daniel a planté en cette fin de décembre des arbustes.



Il reste à la perle du Jura à faire la suite sur son territoire pour assurer une parfaite sécurité aux habitants de notre village et à tous les autres promeneurs.

Merci à toutes les personnes impliquées dans cette réalisation...

Marcel Baverel

# Les Cérémonies de l'année 2016

Le dimanche 8 Mai 2016, devant le monument aux morts de la commune a eu lieu la commémoration du 8 mai 1945, cérémonie rappelant que la Seconde Guerre mondiale se termina officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01 (heure allemande), au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée le 7 mai à Reims.



Après la lecture d'un discours par monsieur le Maire et par Mathilde Volet, maire du conseil des jeunes d'Équevillon, les jeunes ont déposé une gerbe et ont chanté la Marseillaise devant le monument aux morts.



Le dimanche 29 mai 2016 a eu lieu devant le monument aux morts la commémoration internationale du centenaire de la bataille de Verdun. Celle-ci est la plus longue et la plus sanglante des batailles de la première guerre mondiale. « L'enfer de Verdun » dure 10 mois, de février à décembre 1916, pendant lesquels l'horreur de la guerre des tranchées atteint un paroxysme jamais égalé.

Pour résumer la bataille de Verdun qui se déchaîna « officiellement » entre le 21 février et le 18 décembre 1916, Paul Valéry écrit : « Verdun, c'est une guerre tout entière insérée dans la Grande Guerre. Ce fut aussi une manière de duel devant l'univers, une lutte singulière en champ clos. »



Durant la journée du vendredi 11 Novembre 2016 a eu lieu la commémoration du 11 Novembre 1918. La France commémore la date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, en 1918. Le Maire a lu un texte envoyé par le Ministère des Anciens Combattants et une gerbe a été déposée. La cérémonie s'est terminée par un moment de convivialité.



Mario Gilaberte

# Les manifestations dans notre commune en 2016

## - La brocante du dimanche 8 Mai 2016

Elle a eu un joli succès ce dimanche autour de l'ancienne école du village. Elle a été organisée par la commission animation du village et le conseil des jeunes. La manifestation a rassemblé 39 exposants venus du Jura et du Doubs. Les bénéfices de la journée serviront aux projets des jeunes du village.



## - La fête de la musique du mardi 21 Juin 2016

La fête de la musique organisée et jouée par le couple Alligier-Lacroix et 3 autres personnes dans notre commune.

Belle soirée très agréable pour l'assistance nombreuse.

Merci à eux.



- Participation au défilé de carnaval à Champagnole avec notre char sur le thème des vacances d'été.

Les chars se sont rassemblés le samedi 12 mars à 13 h 30 devant l'Oppidum pour un départ fixé à 14 h 30. Le défilé est allé en direction du rond-point de la rue Édouard-Herriot, a descendu l'avenue de la République jusqu'au rond-point de Belle Frise, puis a pris la direction du rond-point (Clemenceau-Foch) pour revenir prendre l'avenue de la République dans l'autre sens. Le cortège est passé ensuite derrière la mairie pour rejoindre l'Oppidum. Il y a eu une quinzaine de chars présentés sur le thème des vacances.



Le samedi 19 mars, notre char a défilé dans les rues de notre village pour une présentation à la population avec les enfants et aussi des adultes déguisés en scouts et campeurs autour du feu de bois. C'est une belle initiative des grands accompagnants pour la réalisation du char et la présentation au public.



**Merci à tous !**

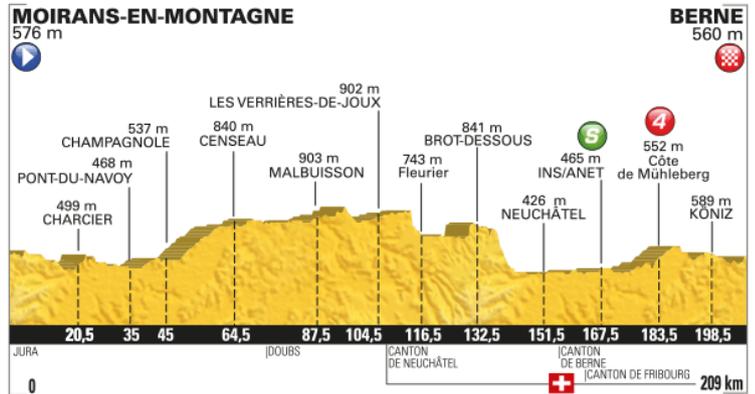
Marcel Baverel



# Le tour de France 2016

C'est un évènement !!!!!!!!!

Le 18 juillet 2016, lors de l'étape Moirans-en-Montagne/ Berne (209 km), le tour de France cycliste est passé aux portes de notre localité sur la départementale 471. Alors, il ne fallait pas louper cela !



Les abords de cette route ont reçu un grand nombre de spectateurs et il a fallu venir tôt pour avoir un bon emplacement.



Le ravitaillement des spectateurs a été prévu. Une grande buvette avait pris place sur la place des fêtes. Celle-ci a connu un grand succès grâce au soleil généreux de cet après-midi de mi-juillet.



La commune a trouvé une belle banderole à notre nom et l'a installée dans le coteau entre deux arbres ainsi que plusieurs vélos peints aux couleurs du tour.



Nous assistons au passage de la caravane.



Puis à 15h30 arrivent les premiers coureurs.

La foule applaudit et les spectateurs prennent des photos.



L'ardoisier nous indique qu'il y a d'autres coureurs intercalés à 56 secondes et à 1 minute et 10 secondes. Le peloton, quant à lui, est à 2 minutes des deux hommes de tête.



Deux nouveaux coureurs tentent de s'échapper du peloton dans la côte.



Et enfin le peloton arrive. Quel beau spectacle !!! Dommage qu'il passe si vite.



A quand le prochain passage de la grande boucle dans notre commune ?

Marcel Baverel

# Le CCAS d'Equévillon

Vous êtes un habitant d'Equévillon et vous rencontrez des difficultés. Le Centre Communal d'Action Sociale représenté par le maire, Gérard Authier et son équipe peuvent vous apporter leur aide.

Le CCAS participe à l'opération brioche destinée à recueillir des fonds pour les enfants handicapés. Les Equévillonnais ont activement participé en cette année 2016.

Continuons à nous investir en 2017, nouvelle année, nouvelles aventures !

Nous vous présentons tous nos vœux.

Christine Masson

## La Loi NOTRe est en vigueur

Depuis la mi-juillet 2016, la nouvelle organisation territoriale de la république NOTRe est en vigueur. Après la création des métropoles et la nouvelle carte des régions, la loi NOTRe a été publiée au journal officiel.

Le gouvernement souhaitait renforcer les compétences des régions piliers du développement économique aux côtés de l'état et la montée en puissance des inter-communalités.

L'objectif étant de supprimer les départements à l'horizon 2020, le parlement a veillé à ne pas laisser les départements se dépouiller au prétexte d'un recentrage sur ses missions de solidarités humaines et territoriales, le sénat a empêché que les départements perdent les collèges, les routes et les ports.

Les communes et les maires peuvent souffler aussi, l'institution d'un scrutin universel direct distinct de l'élection municipale des conseillers a été écartée.

Le seuil des intercommunalités passe à 15 000 habitants avec de nouvelles compétences : gestion des déchets, politique touristique.

Le sénat a obtenu le report au 1<sup>er</sup> janvier 2020 du transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences Eau et assainissement.

Les communes ne boivent pas encore la tasse !

En zone de montagne, les communautés de communes peuvent continuer d'exister, à noter que pour le Jura 7 communautés de communes ont disparu. Notre communauté de communes s'est agrandie avec Nozeroy, à noter également la disparition du SICTOM qui passe sous la compétence de la communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.



Marcel Donier-Meroz

## Le pH ou point d'équilibre acido-basique...et l'acidose

**Qu'est-ce que le PH :** Le PH ou potentiel hydrogène est une unité de mesure du degré d'acidité ou d'alcalinité d'une solution : en ce qui nous concerne : notre sang. Même si certaines variations très faibles sont possibles, le PH du sang humain et de la lymphe (liquide riche en protéines jouant un grand rôle dans notre système immunitaire), oscille toujours entre 7,35 et 7,45 (point idéal 7,39). Ce chiffre conditionne notre santé.

Les autres organes obéissent aussi à un PH qui leur est propre ; le cerveau est alcalin (PH 7,9 à 8,10), la bouche et la salive sont alcalins (PH 7,1 à 7,4), les glaires, la bile, les larmes, les sécrétions utérines et le sperme sont alcalins. Les selles normales sont alcalines (PH entre 7 et 7,5). En revanche, les sécrétions de l'estomac sont très acides (PH voisin de 1). L'urine est très acide (PH entre 5,8 et 6,2). Tous ces phénomènes biologiques correspondent à la bonne santé du corps humain. Des variations importantes entraînent des troubles pathologiques

**Historique :** Deux thérapeutes, Franz MAYP (1870-1965) et Howard HAY (1866-1940) ont été les premiers à formuler des doctrines intégrant le concept de l'équilibre acido-basique.

En 1909 le chimiste danois SORENSEN introduit la notion de PH dans un mémoire intitulé « Etudes enzymatiques ». Au milieu du 20<sup>me</sup> siècle le français Louis VINCENT invente la bio électronique qui permet de mesurer certaines caractéristiques du sang dont le PH.

**Comment fonctionne l'équilibre acido-basique ?** Les acides que nous allons retrouver dans notre organisme ne sont pas directement les aliments acides que nous consommons, (comme le jus de citron ou le vinaigre), mais certains aliments que notre métabolisme va transformer en substances acides. Ces aliments sont dits « acidifiants ». Au sujet du citron, le citron est acide mais pas acidifiant : en effet pour une personne en bonne santé, le citron est bénéfique, car la digestion va neutraliser ses acides et libérer les constituants basiques du fruit ce qui est bon pour le PH.

On pourrait presque dire que notre organisme est une véritable usine à produire des acides, avec en parallèle les systèmes nécessaires à l'élimination de ces acides produits.

**Comment les choses se passent-elles ou devraient se passer ?** Pendant la journée, avec la consommation régulière d'aliments, nous apportons à notre corps des protéines, des acides aminés, des sucres, des graisses.... Cette phase de métabolisme intense produit une grande quantité d'acides pendant la journée, le corps s'acidifie progressivement. Pendant la nuit, l'apport alimentaire cesse, constituant une sorte de jeûne physiologique.

Le corps est alors en mesure d'inverser la phase d'assimilation et de stockage des acides et d'enclencher une phase contraire d'élimination et de nettoyage. Notre corps tend alors vers un état alcalin.

En définitive nous voyons que l'équilibre acido-basique de notre corps doit être considéré dans une vision positive, avec une phase d'assimilation contrebalancée par une phase nocturne d'élimination.

Pour assurer cet équilibre dans notre corps, des systèmes agissent pour impérativement préserver le sang dont toutes variations importantes du PH auraient des effets désastreux pour notre santé : ***l'acidose et ses conséquences.***

**Quelles sont les causes de l'acidose dans notre organisme ?** Les causes principales sont d'ordre alimentaire, consommation en excès d'aliments acidifiants et déficit en aliments alcalinisants.

Nous pouvons distinguer trois types d'aliments : ***les aliments acides*** qui sont reconnus par leur goût acide, généralement riches en minéraux : l'acide citrique du citron, l'acide malique de la pomme....

*les aliments acidifiants ou producteurs d'acide* : ces aliments ne contiennent pas de substances acides proprement dites, mais vont libérer des acides lors de leur assimilation pendant la digestion. Cette production acide est donc naturelle et dépend de notre nutrition.

*Les aliments alcalinisants ou basiques* : ces aliments sont riches en bases, ne contiennent pas ou très peu d'éléments acides et ne libèrent pas d'acidité dans notre corps.

Les corrections alimentaires ne visent pas à supprimer la totalité des éléments acidifiants (ce qui risquerait d'entraîner une carence en protéines), mais à équilibrer les apports entre aliments acidifiants et basiques. Soit : augmenter nos apports en légumes de qualité, réduire drastiquement les sucres et produits raffinés

Outre les causes alimentaires d'autres facteurs d'acidose : - le surmenage physique, le stress, le manque de sommeil, - une carence en vitamines et oligo-éléments - une sous-oxygénation, - la sédentarité, - la faiblesse des glandes digestives, - des désordres digestifs, - une insuffisance de l'élimination principalement par les reins et la peau. Les personnes présentant un terrain acide seront plus sensibles au **stress**, à la contrariété, au surmenage, à la déprime.

**Quelles sont les conséquences de l'acidose dans notre corps ?** La concentration anormale de composés acides dans notre corps, va altérer notre santé et conduire à de nombreux déséquilibres : Les acides provoquent une irritation des tissus et une altération profonde des muqueuses. Ces agressions entraînent des inflammations importantes.

Le bon fonctionnement du système digestif est le premier affecté avec des sensations de poids sur l'estomac, les renvois, les gaz abdominaux, la constipation, la diarrhée, les selles mal formées, irritantes.

Parmi les organes touchés, les reins sont particulièrement concernés en raison de la surcharge en acide de l'urine. La muqueuse digestive est très sensible à cause de sa faible épaisseur, son étanchéité se trouve diminuée. Elle devient perméable. Il s'ensuit un passage de l'intestin grêle dans le circuit sanguin de composés non digérés, facteur direct d'intoxication, puis déficience progressive des défenses immunitaires. La muqueuse ne joue plus son rôle protecteur et le risque infectieux est augmenté, surtout au plan chronique.

Pour se défendre face à l'agression des acides, notre corps va tenter de les neutraliser en mobilisant les substances basiques dont il dispose. Ces réserves sont constituées des minéraux alcalins. Le prélèvement continu de ces minéraux va entraîner une déminéralisation de l'organisme qui atteint les dents, les cheveux, les ongles, les muscles, les os, **les articulations... Pour ces dernières, la fragilisation et l'inflammation ouvrent la porte aux rhumatismes, à l'arthrose, à l'ostéoporose....** D'un autre côté, la mobilisation maximale de ces minéraux va provoquer un encrassement des organes, avec risque de formation de calculs urinaires et biliaires.

**En conclusion** : les conséquences de ces acides s'additionnent et entraînent une détérioration profonde de l'organisme. Le prélèvement des minéraux basiques conduit à l'épuisement de la réserve osseuse naturelle, des cartilages. L'encrassement de l'organisme, le dysfonctionnement cellulaire, l'intoxication des organes provoquent le vieillissement prématuré des tissus. Le sommeil peut être perturbé. Des angines à répétition. Tout cela ouvre la porte à l'apparition de cancers.

Selon Mme Nadine SPRANGERS, thérapeute belge, lorsque le Ph est à 8 et au-dessus, donc un terrain très alcalin, **les cellules cancéreuses ne peuvent se développer et meurent.**

**L'acidose entrave la pénétration du calcium et du magnésium dans notre organisme.**

De plus, l'acidose peut entraîner beaucoup de fatigue, car un état acide entrave la production d'énergie des cellules de notre corps. L'acidose crée un terrain fertile pour les inflammations diverses pouvant entraîner l'apparition d'arthrite, de colite, d'eczéma, de sinusite, d'angine à répétition, d'asthme...de douleurs lombaires...et de stress qui est un dévoreur de minéraux.

**Quels sont les grands émonctoires pour l'équilibre du PH ?** Ce sont les reins, les poumons, les intestins et la peau. Une personne en bonne santé est celle dont les émonctoires, à son insu, assurent le rôle d'éliminateurs des toxines organiques.

*Les reins* constituent l'organe qui a la fonction éliminatrice et régulatrice la plus importante. Il est le seul organe capable d'éliminer par les urines les anions à acides non volatiles.

*Les poumons* interviennent dans la régulation de l'équilibre acido-basique en apportant au sang, au plasma et à l'hémoglobine l'air que nous respirons qui est transformé en système tampon alcalin qui maintient le PH du sang entre 7,38 et 7,43.

*Les intestins* éliminent dans les selles des toxines acides et sels biliaires, du cholestérol et des toxines lactiques acides.

*La peau* enfin, joue un rôle déterminant dans le nettoyage des cellules par l'élimination dans la sueur d'acide urique hautement corrosif.

**Comment corriger un état d'acidose ?** : Les causes de l'acidose sont nombreuses, parfois cumulatives, ce qui donne lieu à de multiples conséquences néfastes. Il est logique de chercher à corriger les causes de la surcharge acide.

L'alimentation est le principal moyen d'action. Néanmoins, les aliments producteurs d'acide sont des substances de base de notre nutrition, particulièrement les protéines animales et végétales ; nous ne pouvons les éliminer totalement de notre alimentation. Par contre les limiter doit être la première mesure à prendre. En premier lieu, **le petit déjeuner** doit être considéré comme le repas essentiel : fruits bien murs, pain complet, fromage maigre, biscuits aux céréales complètes avec miel et fruits secs.

**Le repas du midi** doit comporter au moins 50% d'aliments alcalinisant : légumes frais cuits à la vapeur, crudités. Pour les huiles, utiliser des huiles vierges de 1re pression à froid. Les protéines sont nécessaires et représenteront 50% de la ration : poulet ou poisson, œufs, fromage, galettes et steaks de céréales.

**Le repas du soir** doit exclure les protéines animales et privilégier les fruits, les potages de légumes, les biscottes. Il convient également d'avancer le repas du soir de façon à ce que la digestion soit terminée au moment du coucher. L'utilisation de sels alcalins type bicarbonate complète efficacement le dispositif.

**Quels sont les aliments alcalins et acidifiants ?**

*Fortement alcalin* = la mure, la fraise, la framboise, le melon, l'asperge, le céleri, les légumes verts feuillus, l'endive, le chou frisé, la patate, la châtaigne, la banane, le sel de mer, l'eau minérale et le thé vert....

*Moyennement alcalin* = le raisin, l'abricot, la pomme, l'avocat, l'artichaut, la pomme de terre, la betterave, le brocoli, le chou, la noix de cajou, l'ail, la sauce soya, les jus de pamplemousse et d'ananas....

*Faiblement alcalin* = la noix de coco, le pois, la carotte, le concombre, le chou de Bruxelles et chou-fleur, le haricot vert, le beurre, l'huile d'olive, de noix et d'avocat, les graines de tournesol, de sésame et de lin, l'amande, le quinoa, le jus de pomme, de raisin, d'orange et le thé vert....

**Faiblement acidifiant** = la figue, la datte, la tomate, le pois vert et cassé, l'épinard et la fève, la palourde, le beurre et fromage caillé, les huiles de sésame, de tournesol, les haricots en grains, le pois chiche, le riz, la mayonnaise, le lait, le kéfir, la noix, le thé noir...

**Moyennement acidifiant** = la pomme grenade, le saumon, le lapin, le poulet, le foie, le bison, l'agneau, le fromage, l'œuf, l'huile de soja, l'arachide, le pain de blé entier, le pain de seigle, la semoule de maïs, le maïs soufflé, le ketchup, la moutarde, le vin, la bière brune, le café...

**Fortement acidifiant** = la crevette, le homard, le bacon, le hamburger, le steak de bovin, la saucisse, le camembert, le haricot de soja, le sucre blanc, le croissant, la baguette de pain industriel, le gâteau au chocolat, le craquelin salé, la tarte aux fruits commerciale, la pizza, le sandwich au bœuf, les croquettes de poulet, la bière blonde, le café expresso, les boissons gazeuses... De plus éviter les aliments préparés industriellement ou provenant de restauration rapide.

**Nota** : Le régime de l'équilibre acido-basique ne devrait pas être appliqué aux enfants, car plusieurs aliments qui sont limités par ce régime sont importants pour leur croissance.

**Existe-t-il des compléments alimentaires pour éviter l'acidose ?** Oui. En médecine ortho moléculaire nous avons le complexe minéral DEZACID composé de magnésium pidolate, de calcium pidolate, de prêle et de lithothame. En gemmothérapie, il existe plusieurs extraits de bourgeons d'arbres pour équilibrer notre PH.

**Commentaire** : Pour avoir un PH en équilibre, un garant d'une bonne santé, surveillons notre alimentation : - privilégier les fruits et légumes, les protéines végétales - diminuer notre consommation de produits carnés (pas de viande au repas du soir) - limiter la consommation de café, d'alcool, de boissons gazeuses, d'aliments raffinés - consommer les produits laitiers avec modération – éviter les aliments préparés industriellement - périodiquement reminéraliser notre corps (avec des compléments alimentaires). – Eviter le plus que possible le stress.

S'aérer par la marche, la gymnastique...

Maurice Petetin

**Médecine orthomoléculaire** : Terme utilisé par le professeur Linus PAULING (prix Nobel de chimie en 1954 et prix Nobel de la Paix en 1962), cette médecine de nutrition rééquilibre dans de justes proportions les molécules indispensables à notre organisme.

**Gemmothérapie** : Compléments alimentaires alternatifs aux remèdes allopathiques, basés sur l'utilisation des bourgeons d'arbres (environ 40 arbres sélectionnés, chacun ayant des vertus qui lui sont propres).

**Métabolisme** : Ensemble des réactions chimiques de transformation de matières et d'énergie s'accomplissant dans tous les tissus de notre corps.

**Muqueuse** : Membrane qui tapisse l'ensemble des organes creux de notre corps.

**Hémoglobine** : pigment protéique des globules rouges du sang.

**Plasma** : Partie liquide du sang

# Nouvelles consignes de tri pour les bacs bleus

Les consignes de tri ont évolué au mois d'octobre 2016, dorénavant, tous les emballages se trient.

Le Jura et notre commune sont encore une fois précurseurs puisque cette consigne ne sera pas généralisée en France avant 2022. Le fait d'être les premiers permet l'aide financière de l'ADEME et d'ECO-EMBALLAGES. Le centre de tri est désormais opérationnel permettant à tous les jurassiens de jeter tous leurs emballages dans la poubelle bleue. Le bac bleu accepte toujours les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en cartons, les briques alimentaires, les aérosols, canettes, boîtes de conserve en aluminium et en acier et tous les papiers. Depuis le mois d'octobre, il accepte également tous les autres emballages en plastique. OUI, aujourd'hui tous les habitants peuvent (et doivent !) jeter leurs pots de yaourt, de crème ou encore leurs emballages de jambon, de céréales, de café....

Ces emballages peuvent être simplement égouttés ! Les bacs bleus seront beaucoup plus remplis avec cette nouvelle méthode de tri. Pour certaines familles, ils vont se révéler trop petits. Une simple demande à la mairie de la commune ou au Sictom de Champagnole et votre bac sera remplacé par un plus grand, ou un plus petit pour les personnes qui le désirent.

Avec cette information, je vous souhaite BON TRI !

Marcel Baverel

**JOUR DE COLLECTE :**

**NOUVEAU LE TRI SIMPLE**

**DANS CE BAC :**  
TOUS LES DÉCHETS à trier  
en VRAC vides et égouttés

**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUES**

**NOUVEAU TRI**

**TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT®**

**AÉROSOLS, CANNETTES, BOÎTES DE CONSERVE EN ALUMINIUM ET EN ACIER**

**BRIQUES ALIMENTAIRES**  
(avec leurs bouchons vissés dessus)

**CARTONS, CARTONNETTES**

**BOUTEILLES, FLACONS** (avec leurs bouchons vissés dessus)  
**SACS ET FILMS PLASTIQUES**

Tél. : 03 84 47 44 41  
[www.letri.com](http://www.letri.com)

le tri LE JURA



## DANS CE BAC : DÉCHETS ménagers en SAC

### À JETER

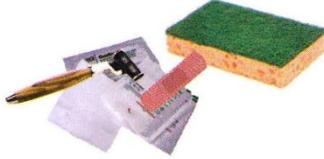
**RESTES DE VIANDE  
ET POISSON**



**COUCHES CULOTTES, LINGETTES,  
MOUCHOIRS**



**DÉCHETS D'HYGIÈNE**  
(coton, pansement...)



**AMPOULES À FILAMENT,  
VITRES, VAISSELLE CASSÉES**  
(en petite quantité)



**POUSSIÈRE**



## TRIONS

### À COMPOSTER



**ÉPLUCHURES ET RESTE  
DE FRUITS ET LÉGUMES,  
COQUILLES D'OEUF,  
CAFÉ, THÉ**



### À RECYCLER



**TOUS LES TEXTILES**  
(en bon état ou usagés)  
**DANS LES CONTENEURS TEXTILE  
OU RESSOURCERIES**



Tél. : 03 84 47 44 41  
[www.letri.com](http://www.letri.com)



## CALENDRIER DE COLLECTE 2017



**Bac gris → le jeudi après-midi**



**Bac bleu → le lundi après-midi des semaines paires**

**Pensez à sortir votre bac la veille au soir**

#### JOURS FERIES :

- La collecte du bac bleu du lundi 17 avril est reportée au mercredi 19 avril
- La collecte du bac bleu du lundi 1er mai est reportée au mercredi 03 mai
- La collecte du bac gris du jeudi 25 mai est avancée au mercredi 24 mai
- La collecte du bac bleu du lundi 25 décembre est reportée au mercredi 27 décembre

# L'HISTOIRE DU FOYER RURAL D'EQUEVILLON

Au moment où notre vieux « préfa » va laisser la place à une réalisation moderne, faisons un retour en arrière. Il va disparaître mais comment est-il arrivé là ?



1966 Equevillon, 150 habitants, pas d'église, pas de bistrot mais une école...menacée de fermeture.

En janvier, les 11 parcelles du lotissement communal sont attribuées, majoritairement à des familles avec des jeunes enfants. Ils seront présents à la rentrée de 1968. L'école est sauvée.

Une association de parents d'élèves est créée. Parallèlement à ses actions dans le cadre scolaire elle va s'impliquer dans l'animation du village. Il faut nouer des liens entre les nouveaux venus et les anciens équevillonnais.

Ce seront les premières kermesses, randonnées et pique-niques pour financer les voyages scolaires et les fêtes des écoles.

Mais les enfants grandissent, partent vers le Collège d'Enseignement Général puis le lycée. Une association des jeunes s'organise qui va assurer la continuité des animations et relancer la question de toujours. Quand aurons-nous un endroit pour nous réunir et faire d'autres choses que des activités de plein air ?

Une question à laquelle les parents d'élèves et les jeunes ne peuvent répondre seuls.

La commune avec un petit budget a d'autres priorités :

Des problèmes d'alimentation en eau, l'assainissement, la mise en œuvre d'un plan d'occupation des sols justifiée par de nouveaux lotissements.

Les jeunes conscients que l'union fait la force décident le 28 janvier 1979 de dissoudre leur association pour donner naissance à un Foyer Rural ouvert à tous.

Il va d'emblée rencontrer le succès avec 68 adhésions. Les réunions du bureau se tiendront dans l'ancien chalet en attendant mieux.

Deux ans plus tard, en décembre 1980, la commune de Bletterans met en vente un préfabriqué scolaire dont elle n'a plus l'usage. Une équipe se rend sur place et juge l'opération intéressante. Le foyer rural et les parents d'élèves vont réunir leurs trésors de guerre mais problème : le compte n'y est pas !

Compréhensif, le maire de Bletterans veut bien nous accorder des facilités de paiement et la commune d'Equevillon mettre un terrain à disposition. Nous avons un transporteur au village, il offrira le déménagement. Il reste à retrousser ses manches.

Malgré un temps froid et neigeux, les vacances de Noël vont réunir des bénévoles pour démonter le bâtiment qui sera chargé dans une remorque le 31 décembre 1980. Le tout sera déchargé et stocké dans la ferme de la Cude devenue depuis propriété des témoins de Jéhovah.

Le travail reprendra sur le terrain dès le mois de juin, implantation et reconstruction et le Noël des écoles ainsi que le goûter offert aux Anciens par le Foyer auront lieu dans une salle en cours d'achèvement les 18 et 19 décembre 1981.

L'année 1982 sera consacrée aux travaux de finition et à la construction du bloc sanitaire-cuisine avec la participation de la commune qui paiera les matériaux.

En septembre 1983, les sanitaires sont achevés et toute la population est conviée à une amicale réunion d'inauguration.

Au fil des ans, manifestations et activités diverses et variées vont contribuer à l'animation du village et aux dépenses nécessaires à l'équipement et à l'entretien d'un local qui pour beaucoup resteront associées à des souvenirs de camaraderie et de bons moments passés ensemble.



M. Oudet

## FOYER RURAL D'EQUEVILLON

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 octobre 2016

Présents : 26            Excusés : 4

#### Rapport d'activité 2015/2016

La Présidente CHRYSTEL PERRIN présente le résumé des activités :

- ✓ **Séances de gymnastique chaque vendredi** : environ 48 participants
- ✓ **Club des amies du patchwork le mardi après- midi** : environ 10 participants
- ✓ **Le foyer compte 90 adhérents**
- ✓ **Soirée lecture** : Claude Yves Bailly présente son roman La Carrière et l'Enfant 25 personnes
- ✓ **Feux de la Saint Jean** : 70 personnes
- ✓ **Soirée musicale** : Les Gratteurs du Bief 80 personnes
- ✓ **Soirée apiculture** : 50 personnes

#### RAPPORT FINANCIER 2015/2016

Présenté par Anne Marie Varnier visé par les Commissaires aux comptes, approuvé à l'unanimité.

Comptes arrêtés le 30/09/2016.

**Recettes de l'exercice** : 7 362,43 €

**Dépenses de l'exercice** : 7 440,02 €

**Résultat de l'exercice** : - 77,50 €

La location de la salle a rapporté 2449,00 €

#### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Actuellement composé de 7 membres actifs. : Chrystel PERRIN, Bernard CAZEAUD, Céline CUBY, Anne Marie VARNIER, Emmanuel VOLET, Christine MASSON, Pierre BELLE.

Deux candidats se présentent pour rejoindre le CA : Joël BILLET et Marcel DONIER-MEROZ

M<sup>me</sup> MOUTENET Commissaire aux comptes reconduit ses services.

## Cotisations 2016/2017

- ✓ *Gymnastique* : 42€ (comprenant, licence et assurance)
- ✓ *Patchwork* : 17€
- ✓ *Membres actifs ou de soutien* : 5 € à régler avant le 31/12 /2016

## ELECTION DU BUREAU

Présents : 7                      Excusés : 2

Chrystel PERRIN est reconduite dans son mandat à la présidence

Le nouveau conseil d'administration est donc le suivant :

Présidente: Chrystel PERRIN

Vice-président : Bernard CAZEAUD

Secrétaire : Pierre BELLE

Secrétaire Adjoint : Céline CUBY

Trésorier : Anne-Marie VARNIER

Trésorier Adjoint : Emmanuel VOLET

**Membres actifs** : Christine MASSON, Joël BILLET, Marcel DONIER- MEROZ

**Chargé des locations de salle** : Bernard CAZEAUD au (03 84 52 53 66)

La charge financière de la mise en conformité du bâtiment du foyer rural étant trop importante, celui-ci se tourne vers la mairie pour une solution pérenne.

Une étude pour la réalisation d'un espace culturel voit le jour.

S'en suivent plusieurs réunions publiques qui aboutiront à un projet commun à tous.

Le conseil municipal finalise le dossier et valide la réalisation d'un espace culturel. Pour les différentes manifestations et activités que le foyer rural organise, une convention sera négociée en partenariat avec la mairie et le foyer rural.

## Examen des propositions d'activités 2016/2017

En fonction de l'avancée des travaux du nouvel espace culturel, une seule proposition est retenue :

- février : le 4/02/2017 fondue savoyarde (dernière soirée dans la salle du foyer rural)

## Toute l'année

- *Séances de gymnastique* chaque mardi 18h30 et vendredi à 14H30

- *Patchwork* un mardi sur deux.

**Pendant la durée les travaux la mairie met à disposition du foyer rural une salle de repli.**

La présidente

C. PERRIN



# Etat civil



## Décès

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. » Jean d'Ormesson

**Madame DARBONNAT Danielle née KARAS est décédée à Equevillon à 64 ans des suites d'une longue et grave maladie.**

Elle est née à Champagnole en 1952 deuxième enfant d'une famille de trois : deux garçons et une fille.

Sa maman est décédée alors qu'elle n'avait que quatre ans.

Elle s'installe avec sa famille dans leur maison située rue des Pontes à Equevillon en 1980. Elle a donné naissance à trois enfants, deux garçons et une fille.

Elle était employée à l'usine Gresset, puis avec son mari dans un commerce de vêtements sur les foires et marchés.

Gentille, elle gâtait beaucoup ses enfants et petits-enfants. Elle adorait les chansons, surtout celles de MIKE BRANT.

Femme coquette et discrète, elle aimait entretenir et fleurir sa maison.

Au revoir Madame DARBONNAT...

Marcel Baverel

**Monsieur NICOD Claude est décédé le samedi 21 Mai 2016 à Equevillon à l'âge de 75 ans.**

Il est né le 13 Mars 1941 à Champagnole, il était le cadet d'une fratrie de quatre garçons.

Il a travaillé à la ferme familiale à Les Nans avec sa maman car son papa était paralysé depuis plusieurs années.

Son service militaire arrive et il part sous les drapeaux en janvier 1961 pour combattre en Algérie. Il est libéré à l'indépendance en 1962.

Il devient maçon, puis il rencontre Colette TISSOT qui deviendra son épouse et qui lui donnera deux enfants, un garçon puis une fille.

Il termine sa vie professionnelle aux aciéries de Champagnole.

La famille s'est installée dans leur maison rue des Fleurs en 1972.

En retraite à l'âge de 50 ans, il a bricolé dans la maison de ses enfants et également dans la sienne. Il a parcouru toutes les forêts des Nans et autres à la recherche des champignons, mais surtout des morilles.

Il était membre actif de la FNACA.

Au revoir Claude.

Marcel Baverel

**Madame GAGNEUR Martine née PERNIN est décédée à son domicile le 20 Juillet 2016 à l'âge de 60 ans.**

Elle est née le 10 Août 1955 à ORGELET première d'une fratrie de quatre enfants.

Toute sa vie elle a travaillé, soit quarante et un ans dans l'entreprise JEJURA sur la route de Syam, puis à St Germain en Montagne au poste de secrétaire.

La famille s'est installée dans sa maison rue des Pontes à Equevillon le 30 Juillet 1980. Maman de quatre enfants, deux garçons puis deux filles.

Elle était passionnée de pêche et avait une préférence pour le plan d'eau de Chapois.

Au revoir Madame GAGNEUR...

Marcel Baverel

# Décès à la maison de retraite l'Eclaircie

Madame PERES Hélène née BOUVIER est décédée le 21 janvier 2016 à Equevillon

Madame MARTIN Yvette née MOUTENET est décédée le 27 janvier 2016 à Equevillon

Madame PAILLARD Yvonne née PUGIN est décédée le 21 mars 2016 à Equevillon

Monsieur CARMINATI Roland est décédé le 12 juin 2016 à Champagnole

Monsieur RAMBOZ Maurice est décédé le 28 juillet 2016 à Besançon

Madame POIRET Danielle née THEVENIN est décédée le 12 août 2016 à Champagnole

## Mariage

« Le mariage est l'union de deux êtres qui se lient pour s'entraider sur la route de la vie. » Henri-Frédéric Amiel ; Fragments d'un journal intime (1852)

Mme DAVEAU Annie et M. BILLET Joël, Daniel, Georges se sont mariés le 9 septembre 2016

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur !



## Naissances

« Aimer un bébé est un cercle sans fin. Plus on l'aime, plus on reçoit, et plus on a envie de l'aimer. » Penelope Leach

- LOLLI Méline Danièle Jocelyne est née le 8 août 2016
- MELET Clara, Justine est née le 8 juillet 2016



## Nouveaux arrivants sur la commune d'Equevillon en 2016

- Mr et Mme CATTET Marc et Séverine
- Mr et Mme MORETTI Eddy et Aurélie
- Mme COMTE Ingrid et Mr CHERMINE Hacène
- Mr et Mme BOURGEOIS Denis et Annie
- Mr VIGOUROUX Sébastien
- Mme DUMOND Clémence et Mr MONIN Yoann



# RECENSEMENT de la population 2017

Le recensement de la population de la commune aura lieu entre le **19 Janvier 2017 et le 18 Février 2017**.

Une nouveauté, vous pourrez effectuer ce recensement vous-même par Internet. Les deux agents recenseurs vous expliqueront comment procéder lors de leur passage à votre domicile.

Ces deux agents recenseurs sont : **Madame MONREAL** pour la partie Nord de la Commune, et **Madame VOLAT** pour la partie Sud. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil afin de leur faciliter la tâche.

Jacques Schneiter



## Solutions des énigmes :

**Enigme 1 :** Cette phrase veut dire : "J'ai vécu au pays des Héliènes".

Les Héliènes désignant les habitants de la Grèce Antique.

G= J'ai (phonétique), V Q = vé cu, O= au, P I= pa ys, D= des, LN= Héliènes

**Enigme 2 :** Allumer l'interrupteur 1 et attendre 2 minutes ; l'éteindre.

Allumer l'interrupteur 2 et entrer dans la pièce :

- si l'ampoule est allumée, c'est l'interrupteur n° 2,
- si l'ampoule est éteinte mais chaude, c'est le n° 1,
- si l'ampoule est éteinte et froide, c'est le n° 3.

**Enigme 3 :** Dans le dictionnaire.

**Enigme 4 :** En appuyant sur le bouton !

# Recensement Citoyen Obligatoire

## En allant en mairie :

### Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.



## En ligne :

### Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), de cliquer sur « papiers-citoyenneté » puis sur « recensement, JDC et service national » afin d'accéder à la démarche en ligne « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient plus simple, rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), ainsi que de la copie du livret de famille.

Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur vos smartphones.



# Le repas des anciens 2016

Comme chaque année, le bulletin communal s'achève avec les photos du repas des anciens qui a eu lieu le samedi 10 décembre dans la salle du foyer rural. 73 personnes étaient présentes pour ce traditionnel repas. Les tables furent minutieusement préparées et décorées.



Après le discours du Maire, les anciens ont pu se faire plaisir autour d'un bon menu.







L'ambiance était au rendez-vous.  
Un peu de musique a été joué par les invités !

Au vu des de ces deux anciens, j'ai l'impression que le repas s'est bien déroulé. A l'année prochaine Messieurs !!!

**Bonne et heureuse année 2017 !**

Mario Gilaberte